

ARIEGE – Terre Sans OGM

Par Béatrice BRASSART

Publié le 20/10/2003

Le lundi 20 octobre 2003 à Foix, les principales organisations professionnelles agricoles de l'Ariège, soutenues par des syndicats, la Chambre d'Agriculture et des élus du département qui se sont engagés à éditer un vœux départemental contre les OGM, et à inciter les maires de communes du département à en faire de même ont signé l'accord en dessous

"Ariège, TERRE SANS OGM"

APPEL POUR LE MAINTIEN DU MORATOIRE EUROPEEN SUR LES CULTURES DE PLEIN CHAMP D'OGM

Nous considérons que la coexistence d'une filière OGM et non OGM sur un même territoire n'est pas envisageable.

Depuis plusieurs années, des filières de qualité ont mis en oeuvre des procédures complexes et coûteuses pour garantir une production non OGM. Elles ont pu mesurer les difficultés de maintenir exemptes d'OGM leurs productions (contaminations accidentelles par dissémination, par les semences). La mise en place de seuils de tolérance à la présence fortuite d'OGM dans les semences conventionnelles ou biologiques, et dans les produits récoltés, comme Bruxelles le propose, induira rapidement une contamination généralisée des semences et des cultures. Il est impossible de se protéger des contaminations accidentelles.

La levée du moratoire européen sur les cultures d'OGM va rendre le travail de tous les agriculteurs refusant les OGM de plus en plus difficile, si ce n'est impossible.

Nous revendiquons le droit au libre choix de produire ou de consommer sans OGM.

Ces risques de contamination des productions laisse craindre un danger de perte de confiance des consommateurs, un déclassement des exploitations dans le cas de l'Agriculture Biologique, voire même l'engagement d'une responsabilité civile et pénale face à d'éventuels effets indésirables pour l'heure non identifiés.

L'agriculture et l'élevage traditionnels, les signes officiels de qualité, répondent aux attentes des consommateurs en apportant des réponses en terme de traçabilité, de qualité, d'origine et de contrôle des produits. Aujourd'hui nous ne pouvons que suivre les consommateurs dans leur attente d'information sur la présence ou non d'OGM dans leurs assiettes.

Nos organisations, sans prendre de position commune sur l'intérêt ou non des OGM, et face aux incertitudes encore trop présentes :

- se prononcent pour le maintien du moratoire,
- demandent l'engagement de la responsabilité des producteurs d'OGM,
- appellent solennellement les agriculteurs et leurs représentants à ne pas mettre en place de cultures OGM dans le département de l'Ariège.

Liste des premiers signataires :

AIBG : « Interprofession Bovins Gascons »

AADEB : « Association Ariégeoise Départementale des Eleveurs Bovins_ »

CIVAM BIO 09 : ((Groupement des producteurs bios d'Ariège »

SYNERGIE Coopérative de vente de bétail

CAPLA « Coopérative agricole de Daumazan_ »

AFFAP « Les Fromagers Fermiers d'Ariège »

Fédération Départementale des Coopératives 09 « Fédération de toutes les structures coopératives du département de l'Ariège : approvisionnement, stockage, commercialisation, CUMA »

Adresse de cet article : <https://infogm.org/ariege-terre-sans-ogm/>